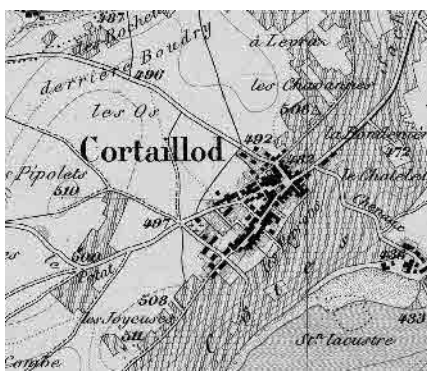


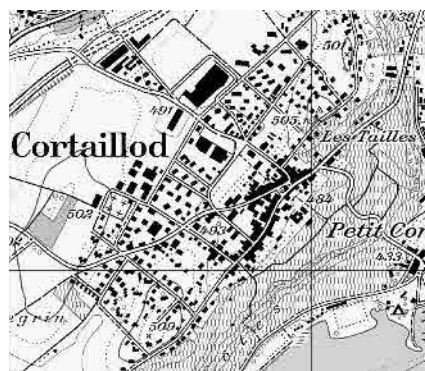


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © Bureau pour l'ISOS

Village viticole scindé en deux quartiers contrastés. Petite entité organique près du port. Composante principale en position d'acropole au sommet des vignes. Ordre contigu prépondérant. Temple du 16<sup>e</sup> siècle.



Carte Siegfried 1883



Carte nationale 2004

#### Village

|   |   |   |                                    |
|---|---|---|------------------------------------|
| ☒ | ☒ | ☒ | Qualités de la situation           |
| ☒ | ☒ | ☒ | Qualités spatiales                 |
| ☒ | ☒ | ☒ | Qualités historico-architecturales |

Autre qualité : site archéologique

**Cortailod**

Commune de Cortailod, district de Boudry, canton de Neuchâtel



1



2 Rue de la Cure



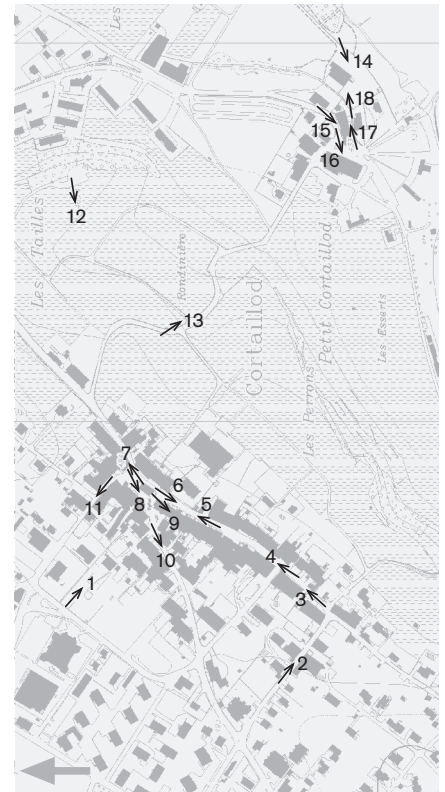
3 Rue des Coteaux



4



5 Ancienne maison du Chapitre d'Estavayer



Direction des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 2008: 1-18



6 Hôtel de Commune



7 Place-carrefour

**Cortailod**

Commune de Cortailod, district de Boudry, canton de Neuchâtel



8 Temple



9



10 Rue des Courtils



11



12



13 Petit-Cortailod



14 Maison de Perrot



15



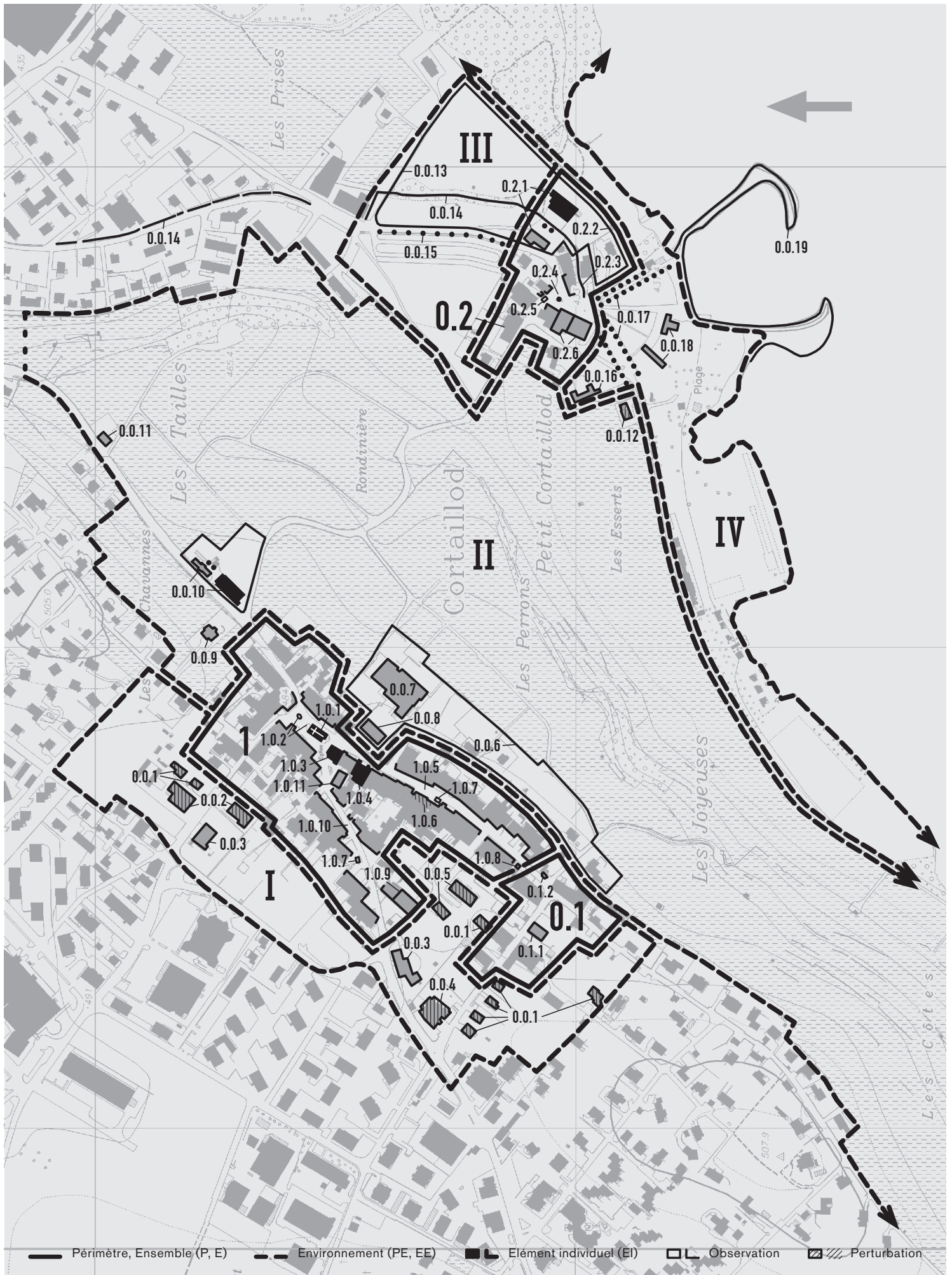
16 Place Marcel-de-Coulon



17



18



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

| Type | Numéro | Désignation   | Catégorie d'inventaire | Qualité spatiale | Qualité hist.-arch. | Signification | Obj. de sauvegarde | Observation | Perturbation | Photo n° |
|------|--------|---|------------------------|------------------|---------------------|---------------|--------------------|-------------|--------------|----------|
| P    | 1      | Entité principale de l'agglomération agricole et viticole, implantée au sommet d'un coteau, structure en étoile irrégulière et ordre contigu                              | AB                     | ×                | ×                   | ×             | A                  |             |              | 1,3-12   |
| EI   | 1.0.1  | Temple en position d'îlot, 1505, agr. 1564, clocher à flèche effilée 1611, chœur partiellement reconstr. 1721-22, rest. 1900  |                        |                  |                     | ×             | A                  |             |              | 1,5,8,12 |
|      | 1.0.2  | Place-carrefour de forme allongée, avec fontaine à bassin ovale en calcaire blanc, 1784   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 7-9      |
| EI   | 1.0.3  | Hôtel de Commune à la jonction des deux rues principales, travées latérales couronnées d'un fronton curviligne, 1761  |                        |                  |                     | ×             | A                  |             |              | 5,6,9    |
| EI   | 1.0.4  | Ancienne maison du Chapitre d'Estavayer, avec tour d'escalier polygonale sommée d'une flèche et corps en ressaut étayé par un contrefort, 1558                            |                        |                  |                     | ×             | A                  |             |              | 5        |
|      | 1.0.5  | Espace de la rue des Coteaux, défini de manière continue par deux rangs de maisons  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 3-6      |
|      | 1.0.6  | Transformation particulièrement dégradante d'une maison de 1705, avec pose d'une marquise et de balcons   |                        |                  |                     |               |                    |             | o            |          |
|      | 1.0.7  | Deux fontaines à bassin allongé, l'une datée de 1942  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 1.0.8  | Rare puits protégé par un édicule en maçonnerie couvert d'un toit en bâtière, avec bassin posé sur un pavage de galets, peut-être 1843                                    |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 3        |
|      | 1.0.9  | Grande maison vigneronne avec toit à croupes, marquant l'entrée supérieure de la rue des Courtils, 18 <sup>e</sup> s.   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 1.0.10 | Espace de la rue des Courtils, orientation en biais déterminant une structure en épi  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 10       |
|      | 1.0.11 | Immeuble locatif de 3 étages sur un rez-de-chaussée occupé par des magasins, 2 <sup>e</sup> q. 20 <sup>e</sup> s.   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
| E    | 0.1    | Groupement lâche et verdoyant de part et d'autre de la rue de la Cure perpendiculaire aux courbes de niveau, structuré en « arêtes de poisson »                           | AB                     | ×                | /                   | /             | A                  |             |              | 2,3      |
|      | 0.1.1  | Cure, bâtisse allongée de 2 niveaux avec un toit à quatre pans réveillonnés, percements irréguliers, 16 <sup>e</sup> s., transf. 1633/1796                                |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.1.2  | Fontaine à bassin semi-circulaire, 1830   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
| E    | 0.2    | Petit-Cortailod, ensemble de maisons vigneronnes à proximité du port, actuellement marqué par une forte activité touristique  | AB                     | ×                | ×                   | ×             | A                  |             |              | 13-18    |
| EI   | 0.2.1  | Maison de Perrot, comptant 2 niveaux de fenêtres cintrées, milieu 18 <sup>e</sup> s., rest. 1828; dépendance et cour ponctuée de deux feuillus                            |                        |                  |                     | ×             | A                  | o           |              | 14       |
|      | 0.2.2  | Frange aval du groupement, marquée par deux propriétés inscrites dans des jardins, dont un parc à l'anglaise qui s'étend vers le nord-est (également 0.0.13)              |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 14       |
|      | 0.2.3  | Ruisseau longé partiellement par un cordon boisé (également 0.0.14)   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 18       |
|      | 0.2.4  | Place Marcel-de-Coulon, centrée sur un feuillu et définie organiquement par trois rangées de maisons contiguës  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 16       |
|      | 0.2.5  | Fontaine à bassin rectangulaire   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.2.6  | Hôtel du Vaisseau à trois corps de 2, 3 et 4 niveaux, bâtiment le plus ancien à pignon frontal dominé par un toit à demi-croupe, agr. 1988                                |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 13,16    |
| PE   | I      | Espace encore relativement dégagé en amont du périmètre principal, couvert de vignes, de vergers et de jardins  | ab                     |                  |                     | ×             | a                  |             |              | 1        |
|      | 0.0.1  | Habitations familiales mitant les abords du tissu ancien, dès 2 <sup>e</sup> q. 20 <sup>e</sup> s.  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.2  | Immeuble locatif avec poste et magasin Coop à 1 niveau, gênant l'entrée de la ruelle qui conduit à la place du Temple depuis Boudry, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s. |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.3  | Ancienne ferme entourée d'arbres et habitation du tournant des 19 <sup>e</sup> -20 <sup>e</sup> s., signalant les deux entrées amont du périmètre principal               |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |

**Cortailod**

Commune de Cortailod, district de Boudry, canton de Neuchâtel

| Type | Numéro | Désignation  | Catégorie d'inventaire | Qualité spatiale | Qualité hist.-arch. | Signification | Obj. de sauvegarde | Observation | Perturbation | Photo n° |
|------|--------|--|------------------------|------------------|---------------------|---------------|--------------------|-------------|--------------|----------|
|      | 0.0.4  | Ecole enfantine communale avec abri de la protection civile, lourd contraste avec la sobre structure de l'ensemble de la cure, fin 20 <sup>e</sup> s.                          |                        |                  |                     |               |                    |             | o            |          |
|      | 0.0.5  | Deux immeubles locatifs de 2 et 3 niveaux, gênant par leur présence dans l'espace qui articule la rue des Coteaux et la rue des Courtils, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s. |                        |                  |                     |               |                    |             | o            |          |
| EE   | II     | Vaste coteau de vignes articulé à mi-pente par un cordon boisé, à la fois arrière-plan du Petit-Cortailod et socle du périmètre principal                                      | a                      |                  |                     | ×             | a                  |             |              | 12,13    |
|      | 0.0.6  | Bande de jardins et de vergers reliant les vignes au front bâti, occupée par quelques maisons familiales   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.7  | Nouveau collège, construction en béton formée de plusieurs corps surmontés chacun d'un toit en appentis, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.                                  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.8  | Ancien collège à 3 niveaux sous un toit à quatre pans réveillé, cage d'escalier en forme de tour dominée par une flèche, 1935  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 6,9      |
|      | 0.0.9  | Habitation cossue avec toit découpé et chaînes d'angle fortement marquées, 1 <sup>er</sup> q. 20 <sup>e</sup> s.   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
| EI   | 0.0.10 | Domaine des Cèdres, avec maison patricienne de 2 niveaux sous un toit à quatre pans réveillé, 1801, loggias ajoutées en 1875, ancienne écurie fin 19 <sup>e</sup> s.           |                        |                  |                     | ×             | A                  | o           |              | 12       |
|      | 0.0.11 | Maison d'habitation avec pignon central et toit en bâtière, déb. 20 <sup>e</sup> s.  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.12 | Habitation familiale gênant par sa présence incongrue au pied des vignes, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.   |                        |                  |                     |               |                    |             | o            |          |
| PE   | III    | Poche verte formant tampon entre le Petit-Cortailod et les développements du Bas-de-Sachet, vergers et jardins familiaux   | a                      |                  |                     | ×             | a                  |             |              |          |
|      | 0.0.13 | Grand parc à l'anglaise (prolongement de 0.2.2)  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.14 | Ruisseau longé partiellement par un cordon boisé (également 0.2.3)   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.15 | Alignement de feuillus accentuant l'entrée principale du Petit-Cortailod   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
| EE   | IV     | Rives du lac de Neuchâtel, en partie couvertes de végétation, en partie aménagées avec plage, camping, terrains de football et cabanons  | a                      |                  |                     | ×             | a                  |             |              | 13       |
|      | 0.0.16 | Stand de tir, bâtiment à 1 niveau sur plan en U, corps latéraux surmontés d'un toit en bâtière, 1810   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.17 | Allées mettant en évidence la disposition en patte d'oie des chemins   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 13       |
|      | 0.0.18 | Sanitaires et restaurant du camping  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.19 | Port de plaisance avec débarcadère   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 13       |

## Développement de l'agglomération

Histoire et croissance historique

Cette région habitée dès la Préhistoire est un haut lieu de l'archéologie. En effet, Cortaillod a donné son nom à une civilisation du Néolithique moyen subdivisée en trois périodes. Quatre stations littorales remontant à cette époque furent mises au jour lors de la première correction des eaux du Jura dans les années 1870 et 1880. La plus grande et la plus riche, au Petit-Cortaillod, livra plusieurs milliers d'objets, dont des silex et des haches. On décela également la présence de villages du Bronze final : toujours au Petit-Cortaillod, une roue à rayon en bronze et bois de chêne fut dégagée parmi des haches, des épées et des vases. Plus récemment, la construction de la A5 a permis la découverte de structures protohistoriques sur le plateau qui s'étend au nord-ouest de l'agglomération actuelle, dont notamment un habitat de l'âge du Bronze et un tronçon de route empierrée. En contre-haut du Petit-Cortaillod, un cimetière burgonde renfermait des boucles de ceinturons. Il se peut d'ailleurs que le nom du lieu remonte à cette période : « Cortaillod » tirerait son origine de « Curtis Agilaldi » qui évoque un domaine en possession d'un certain « Agilald ». Cet anthroponyme germanique dérive lui-même de « Agilwald » qui fait allusion à une personne « régnant par la crainte, redoutable ».

Le village est cité pour la première fois en 1280 sous la forme « Cortaillaut ». Appartenant conjointement au seigneur de Gorgier et au prieur de Bevaix, il regroupait des bourgeois issus de ces deux localités. La situation était rendue encore plus conflictuelle par le fait que la population se partageait entre deux paroisses différentes. En 1505, une chapelle dédiée à saint Nicolas, patron des pêcheurs, fut construite au village. Mais les curés de Pontareuse et de Bevaix combattirent fermement l'installation d'un prêtre à Cortaillod, si bien que la localité dut attendre la Réforme pour devenir une paroisse indépendante en 1537. Intégré au début des années 1540 dans la seigneurie de Colombier, le village fut acheté avec cette dernière par le comte de Neuchâtel en 1564.

La population vivait traditionnellement de l'agriculture, de la viticulture et de la pêche. En 1731, une fabrique

d'indiennes – ou toiles peintes – s'installa sur un bief au Petit-Cortaillod. Elle resta en activité une trentaine d'années au cours desquelles son propriétaire construisit une maison de maître au bord du lac. La fabrique la plus célèbre de Cortaillod fut toutefois celle créée au milieu du 18<sup>e</sup> siècle par Claude-Abram DuPasquier et Jean-Jacques Bovet sur un bras secondaire de l'Areuse, plus de 500 mètres au nord-est de la première. Dans les années 1780 et 1790, cette Fabrique-Neuve comptait parmi les plus grandes manufactures d'Europe. Exportant ses toiles au-delà des mers et des océans, elle employa jusqu'à 800 ouvriers. Mais ce succès finit par entraîner sa chute et l'usine ferma ses portes en 1854. Pendant son siècle d'activité, la population de Cortaillod doubla, passant de 521 à 1'110 habitants.

La première édition de la Carte Siegfried de 1883 témoigne d'une organisation spatiale étroitement conditionnée par la topographie qui a scindé le bâti en deux strates clairement hiérarchisées : le port du Petit-Cortaillod sur un cône alluvionnaire au pied du vignoble et le périmètre principal bien en évidence au sommet des vignes. Il est intéressant de constater que le périmètre principal s'est développé essentiellement le long de deux axes secondaires, à savoir la route Areuse-Bevaix et le chemin conduisant à La Tuilerie par le haut des vignes. Quant à l'ensemble du Petit-Cortaillod, éloigné du lac par la première correction des eaux du Jura, on pouvait désormais aussi y accéder à pied sec en longeant la rive élargie depuis La Tuilerie au sud-ouest. Le principal élément de liaison entre les deux niveaux du site est représenté par la voie perpendiculaire aux courbes de niveau qui mène du port à la petite ville de Boudry, signalée à titre de « grand chemin » sur la Carte Merveilleux publiée en 1713.

La fermeture de la fabrique de toiles peintes ne signa pas le retrait définitif de l'industrie à Cortaillod. Une fabrique d'horlogerie s'installa dans les bâtiments de l'ancienne manufacture de 1855 à 1885. Mais c'est une fabrique de câbles électriques qui donna une nouvelle aura à ce site industriel. Fondée en 1879 par Edouard Berthoud et François Borel, cette entreprise – anciennement Câbles Cortaillod, depuis 2001 Nexans Suisse SA – fut la première au monde à réaliser

## Cortailod

Commune de Cortailod, district de Boudry, canton de Neuchâtel

des câbles sous gaine de plomb. Le contraste est d'ailleurs frappant entre ce site ouvrier qui s'est largement étendu dans le delta de l'Areuse et l'ensemble du Petit-Cortailod devenu un pôle touristique très apprécié. La très forte hausse de la population dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle – 1'561 habitants en 1950, 4'373 en 2000 – s'est traduite par l'apparition de vastes quartiers résidentiels composés d'un mélange chaotique d'habitations familiales et d'immeubles locatifs. Le plateau supérieur s'est montré le plus vulnérable face à cette évolution, ainsi que la plaine aux abords immédiats de la fabrique de câbles. Ce choix a cependant permis de sauvegarder dans une large mesure la silhouette caractéristique du site depuis le lac.

### Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Cortailod est implanté passablement à l'écart des deux principaux axes de circulation qui relient Neuchâtel à Yverdon-les-Bains, sur un long crêt dominant la rive nord-ouest du lac de Neuchâtel. Cet emplacement particulièrement exposé à la vue doit son grand caractère au coteau de vignes qui borde le plan d'eau, puis s'en éloigne en décrivant un brusque coude vers le nord. Depuis le lac, l'agglomération historique apparaît clairement hiérarchisée en deux pôles superposés. Ce contraste met en valeur le front compact du périmètre qui se déploie en tension ouverte au-dessus du vignoble entièrement dégagé.

### L'ensemble du Petit-Cortailod

Le groupement proche du port (0.2) donne au site une entrée remarquable depuis le lac. Il se tient sur le petit cône de déjection qui ponctue l'extrémité sud du delta de l'Areuse, endroit à partir duquel la rive se rétrécit vers l'ouest. Son emprise est restreinte, mais le large dégagement de ses abords lui assure un contour bien défini, de sorte que son implantation au premier plan du changement d'orientation du coteau a conservé toute sa force d'expression. L'organisation compacte du bâti, centrée sur trois brèves rangées essentiellement en ordre contigu, présente un caractère heurté et contraint qui témoigne de l'exiguïté du cône alluvionnaire avant la correction des eaux du Jura : il faut se rappeler que ce quartier formait un cul-

de-sac et que le lac l'enserrait étroitement sur ses côtés sud et est. La voirie relativement complexe qui structure ce tissu organique adopte la configuration d'un carrefour en étoile irrégulière, aménagé en place (0.2.4). S'y rattachent au nord la route d'accès principale et le chemin reliant les deux niveaux du site. Au sud, cette impression de complexité est renforcée par la démultiplication de la voirie en patte d'oie, partiellement mise en exergue par des alignements d'arbres (0.0.17). Toutes orientées différemment, les rangées de maisons témoignent à l'évidence d'une forte compression. Leur développement plus ou moins sinueux est encore embrouillé par de nombreux décrochements de plan qui se répercutent en toiture. La courbure particulièrement marquée du rang aval reflète le cours d'un bief (0.2.3) au delà duquel le bâti s'est dédoublé. A noter que l'agrandissement de l'Hôtel du Vaisseau (0.2.6) a prolongé de manière notable la définition de la place du côté du lac.

L'entrée du groupement depuis le Bas-de-Sachet est accentuée par une riche propriété du milieu du 18<sup>e</sup> siècle (0.2.1) inscrite dans un parc planté d'espèces rares (0.2.2) qui s'ouvre vers le nord-est (0.0.13). Du côté de la voie publique, la maison de maître ne s'entrevoit qu'à peine par le portail qui ménage une échappée oblique. Dans son axe, elle est cachée par une dépendance rurale à deux hauts corps perpendiculaires et par le double feuillu en croissance libre qui ombre la cour. Cette longue bâtisse surmontée d'un toit Mansart se tourne donc vers le lac et forme un accent important au-dessus du plan d'eau, entre des bosquets qui cadrent la vue sur elle.

### Les deux composantes en position d'acropole

Le périmètre principal et l'ensemble de la cure qui le ponctue au sud-ouest s'affichent comme le couronnement du site. Leur emprise est bornée latéralement par deux petites élévations qui se sont couvertes de maisons familiales au 20<sup>e</sup> siècle.

D'une forte densité, comme toute agglomération vigneronne, le périmètre principal (1) se singularise par son organisation autour d'un carrefour en étoile largement excentré. Cet espace élargi en une place plus ou moins rectangulaire (1.0.2) se polarise autour de deux remarquables objets en position insulaire : une fon-

taine à bassin ovale et surtout le temple (1.0.1) doté d'un clocher-porche avec une flèche si haute et effilée qu'elle signale avec efficacité le cœur excentré du tissu dans la silhouette globale du site. Percé de six œils-de-bœuf sur sa façade amont, le temple offre dans la perspective de la rue venant du delta de l'Areuse son chevet plat devenu un curieux collage : fenêtre en tiers-point voisinant avec une baie néogothique, étonnant avant-toit à berceau polylobé. L'extrémité sud-ouest de la place est occupée par l'Hôtel de Commune (1.0.3), une élégante bâtisse de 1761 qui noue une relation intense avec le temple tout en mettant en exergue l'intersection des deux rues principales.

Si les deux rues qui se raccordent au carrefour du côté nord-est se coupent à angle droit, celles dirigées vers le sud-ouest dessinent un angle d'un peu moins de 45° : c'est sur ces dernières – la rue des Coteaux et la rue des Courtils – que le bâti se déploie pour l'essentiel.

La rue des Coteaux (1.0.5) se développe au sommet du vignoble. Sa longueur et sa forte continuité spatiale en font l'artère principale du tissu bâti. Cet axe parfaitement plat épouse les faibles inflexions du relief, de sorte que la perspective vers la tour-porche du temple ne se découvre que progressivement. Délimitée par deux fronts de maisons en ordre contigu, la rue présente un caractère fermé et puissamment minéral vu l'absence presque générale de jardinets devant les bâtiments. Quelques ruelles perpendiculaires, parfois couvertes et voûtées, s'insèrent entre les maisons. Mais la brèche la plus conséquente est celle occasionnée dans le rang aval par le collège des années 1930 (0.0.8), un édifice massif en net retrait de la chaussée. Autrement les maisons villageoises s'enchaînent d'une manière dynamique, c'est-à-dire en marquant des ruptures d'alignement plus ou moins profondes et des décrochements de hauteur parfois abrupts. Près du carrefour principal, le rang amont est accentué par l'ancienne maison du Chapitre d'Estavayer (1.0.4), une bâtisse gothique tardif qui noue un rapport étroit avec le temple en raison de sa tourelle d'escalier qui dialogue avec le clocher.

Plus courte et en très légère pente, la rue des Courtils (1.0.10) possède une organisation typiquement en

épi. Basée sur des petites séquences contiguës en fort décalage les unes par rapport aux autres, sa définition procède par brusques à-coups, puisque l'espace ne cesse de s'ouvrir et de se fermer selon que la rue est bordée par les jardins et les cours triangulaires ou par les angles des maisons en tête des rangées. On note que les espaces intermédiaires sont plus fréquemment des jardins en amont de la rue et des surfaces asphaltées servant au parcage des véhicules en aval. La sortie du périmètre vers Bevaix est accentuée par une remarquable maison vigneronne du 18<sup>e</sup> siècle (1.0.9), dégagée par une vaste cour revêtue de gravier.

Un bref développement construit (0.1) se déploie en retour d'équerre à l'extrémité sud-ouest de la rue des Coteaux. Cette excroissance dirigée vers le plateau arrière (I) étonne autant par son relâchement que par sa structure en « arêtes de poisson », deux caractéristiques qui la démarquent clairement du périmètre principal. La composition des « arêtes » est également un trait distinctif puisqu'elles correspondent en partie à un unique bâtiment et présentent par conséquent une volumétrie d'un seul tenant. Des cours et des jardins bordés de murs alternent avec les maisons : ils ouvrent d'intéressantes échappées vers les vergers qui articulent la rue des Courtils et la rue des Coteaux. Ces espaces intermédiaires sont plus généreux au cœur de l'ensemble, contribuant à mettre en évidence le bâtiment de la cure (0.1.1) qui se signale par une toiture élancée.

### **Une substance largement préservée**

Bien conservées en dépit d'un certain nombre d'altérations ponctuelles, les maisons des 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles comptent deux ou trois niveaux. Si leurs façades-gouttereaux sont habituellement dirigées vers la rue, on observe plusieurs retournements de toits qui ont généré la création de façades-pignons. Ce phénomène est perceptible avant tout sur les deux places-carrefours : une surprenante succession de trois pignons anime la rangée amont de la place du Temple, tout comme celle du Petit-Cortailod. Les maisons en maçonnerie crépie possèdent pour la plupart un socle en calcaire blanc et des éléments structurels en pierre jaune. Les rez-de-chaussée sont souvent percés de portes cochères. Un nombre assez remarquable de baies géminées, de triplets et de quadruplets ont

## Cortailod

Commune de Cortailod, district de Boudry, canton de Neuchâtel

subsisté, parfois ornés d'arcs infléchis : ces percements apparaissent généralement de manière isolée, mais ils peuvent encore former une façade complète. Autrement, les habitations sont éclairées par des fenêtres cintrées ou rectangulaires réparties en travées régulières. On discerne encore quelques pavages de galets aux abords des maisons. Qu'ils soient étroits ou profonds, les jardinets aménagés devant un certain nombre de bâtiments sont soigneusement délimités par un muret surmonté d'une barrière.

### Les environnements

La rive (IV) dégagée par la correction des eaux du Jura n'est restée sauvage qu'à l'est du Petit-Cortailod, où une arborisation particulièrement opaque forme un écran efficace aux développements hétérogènes du Bas-de-Sachet. A l'ouest, la grève qui s'amincit considérablement en direction de La Tuilerie a fait l'objet d'un aménagement touristique doux. Les chemins en patte d'oie délimitent plusieurs secteurs triangulaires aménagés de façon différenciée : entreposage de bateaux, pelouse menant à un camping (0.0.18) structuré par des plantations. Au nord du Petit-Cortailod, une poche verte (III) protège encore la silhouette du tissu.

Le spectaculaire vignoble (II) se déroule en une ligne continue depuis L'Abbaye jusqu'au promontoire de Chanéla à l'extrémité amont du delta de l'Areuse. Reliant les deux quartiers historiques, la petite route de Chenaux s'y fraye un passage dans la ligne de pente. Cette voie sinueuse emprunte partiellement la légère échancrure qui s'ouvre dans l'axe du temple. L'un de ses lacets met en évidence, en le contournant, un éperon marqué d'un cordon boisé. La route de Chenaux rejoint la route de Sachet à l'extérieur du périmètre principal. Leur raccordement est valorisé par une maison de maître (0.0.10) qui donne sur un parc en belvédère planté d'un double cèdre.

### Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Il convient d'éviter à tout prix les transformations qui dégradent l'unité des espaces-rues. Une plus grande attention devrait être apportée aux vitrines, aux portes de garages, aux balcons et aux lucarnes qui déna-

turent la substance historique en la compliquant parfois à l'excès.

Aucune construction supplémentaire ne doit venir s'inscrire dans la poche verte qui protège encore le périmètre principal du côté amont. Ce mince espace est essentiel à la lisibilité de la silhouette arrière du tissu bâti.

La bande de jardins (0.0.6) en contrebas du périmètre principal devrait faire l'objet d'une protection stricte, ceci non seulement pour garantir l'effet de silhouette du bâti en tension ouverte, mais également pour préserver sa relation avec l'ensemble du Petit-Cortailod. Le nouveau collège (0.0.7) pourrait être camouflé par un rideau d'arbres tant son impact est désastreux depuis le lac.

Le parking à l'entrée nord du Petit-Cortailod doit cesser de s'agrandir au détriment du verger.

### Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

☒☒☒ Qualités de la situation

Excellentes qualités de situation sur la rive nord-ouest du lac de Neuchâtel, à un endroit qui correspond à l'extrémité ouest du delta de l'Areuse. Impressionnante superposition de plans articulée par un vignoble intégralement préservé, faisant interagir notamment un petit quartier portuaire sur un cône de déjection et le périmètre de l'église en tension ouverte sur un balcon qui lui confère un fort effet de silhouette.

☒☒☒ Qualités spatiales

Excellentes qualités spatiales en raison de la diversité et de l'animation des espaces-rues qui se modèlent sur le relief propre à chacune des trois composantes. Périmètre de l'église et ensemble du Petit-Cortailod organisés chacun autour d'une place-carrefour, forte densité des tissus qui affichent une palette structurale variée : développement linéaire, en épi ou fortement ramassé pour ne pas déborder d'un cône de déjection. Contraste de l'ensemble de la cure qui se

singularisé par son organisation plus lâche en « arêtes de poisson ».

Qualités historico-architecturales

Hautes qualités historico-architecturales en raison de la cohérence de la substance composée de maisons vigneronnes et de fermes datant du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle. Présence également de plusieurs éléments individuels de valeur : temple et ancienne maison du Chapitre d'Estavayer remontant au 16<sup>e</sup> siècle, Hôtel de Commune et deux maisons de maître datant du 18<sup>e</sup> et du début du 19<sup>e</sup> siècle.

#### A Autre qualité

Stations lacustres du Néolithique et de l'âge du Bronze.

2<sup>e</sup> version 11.2007/job

Films n° 1043, 1050, 1103 (1976);  
3869, 3870 (1979)  
Photos digitales (2008)  
Photographe: Aline Henchoz

Coordonnées de l'Index des localités  
554 857 / 199 251

Mandant  
Office fédéral de la culture (OFC)  
Section du patrimoine culturel et des  
monuments historiques

Mandataire  
Bureau pour l'ISOS  
Sibylle Heusser, arch. EPFZ  
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS  
Inventaire des sites construits à protéger  
en Suisse